

MERCI-COR : PREMIÈRE APPLICATION “GRANDEUR NATURE” DANS LE CADRE DE L’EXTENSION DE L’AÉROPORT DE MAYOTTE

HOME / À LA UNE / MERCI-COR : PREMIÈRE APPLICATION “GRANDEUR NATURE” DANS LE CADRE DE L’EXTENSION DE L’AÉROPORT DE MAYOTTE



MERCI-COR : PREMIÈRE APPLICATION “GRANDEUR NATURE” DANS LE CADRE DE L’EXTENSION DE L’AÉROPORT DE MAYOTTE

Par *Catherine Gabrié* Publié 18 novembre 2020 Dans [À LA UNE](#)



La méthode de dimensionnement des pertes et des gains écologiques MERCI-Cor (Méthode pour Eviter, Réduire et Compenser les Impacts en zones Coralliennes), développée par l’Université Paul Valéry Montpellier 3, et les bureaux d’études MAREX et ECOMED pour le compte de l’IFRECOR depuis 2013, a été mise en œuvre pour la première fois, en novembre 2020, dans le cadre des études réglementaires du projet de piste longue de l’aéroport de Mayotte, dans l’océan Indien.

Cette méthode, développée pour répondre aux attentes réglementaires de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (RBNP), publiée le 8 août 2016, s’applique notamment à répondre aux objectifs de non perte nette de biodiversité, dans le cadre de projets d’aménagement. Considérée comme le deuxième corollaire de l’absence de perte nette, la compensation doit être additionnelle, c’est-à-dire apporter une plus-value démontrée par rapport à l’état initial du site de compensation et des engagements publics et privés existants, à hauteur des pertes écologiques engendrées par le projet.

L’étalon de la compensation est écologique et c’est donc **l’équivalence écologique (qualitative et quantitative) entre milieux impactés et milieux restaurés**, qui doit être reconnue et appliquée. Des indicateurs de l’intégrité des milieux, tenant compte des espèces, des habitats naturels et des fonctions écologiques possiblement affectées, ont donc été mesurés sur l’ensemble des habitats récifaux de la zone d’impact supposée, comprenant la zone d’emprise du projet et une zone tampon de 19 km² située autour du projet, sur les récifs coralliens et écosystèmes associés de Mayotte, reconnus pour leur extraordinaire richesse biologique à l’échelle mondiale.

Un état écologique initial de la zone a ainsi été dressé par l’équipe de MAREX, qui permettra, suite à la quantification et à la spatialisation des pressions résiduelles (après mise en œuvre des mesures d’évitement et de réduction), d’estimer les pertes écologiques à compenser. A l’issue des premières phases de terrain, il apparaît que la méthode convient parfaitement à la réalisation d’état initiaux fiables et précis de vastes surfaces de récifs dans un temps limité (48 stations en 5 jours), en s’appuyant sur un niveau de connaissance taxonomique intermédiaire (espèces indicatrices). Des indicateurs spécifiques aux récifs coralliens, aux herbiers et aux mangroves ont été développés spécifiquement.

En parallèle de cette phase de dimensionnement des pertes, des sites potentiels de compensation seront proposés, qui devront notamment présenter les facteurs de risque les plus faibles de non atteinte des objectifs de compensation (maîtrise des pressions du bassin versant, restauration possible des services écosystémiques perdus, fluidité de la gouvernance, etc.). Des techniques d’ingénierie écologique et de restauration des écosystèmes récifaux seront enfin proposées, en lien avec la thèse d’Aurore Léocadie sur la restauration écologique des récifs coralliens et écosystèmes associés, actuellement en cours et soutenue par l’IFRECOR.

Une plateforme SIG est en cours de finalisation par le développeur informatique 3Liz, qui permettra une mise en œuvre simple et conviviale de la méthode MERCI-Cor, grâce à une approche cartographique intuitive et à des algorithmes de calcul performants. Les premiers résultats acquis au cours de cette étude ont d’ores et déjà permis de consolider les aspects opérationnels de la méthode MERCI-Cor et de définir les axes de recherche prioritaires à développer au cours des années à venir.

Mathieu PINAULT (Marex)

RECHERCHER DANS LE SITE

ARTICLES RÉCENTS

Comment mobiliser le carbone bleu, une action clé pour atteindre zéro émission nette ?

Le plan d’action récifs en ligne

MERCI-Cor : première application “grandeur nature” dans le cadre de l’extension de l’aéroport de Mayotte

Les herbiers marins comme baromètre de la santé de notre écosystème

Les coraux du futur pour lutter contre le changement climatique

ACTUALITÉS

[TOUTE L’ACTUALITÉ](#)

[LA PALME IFRECOR](#)



INITIATIVE FRANÇAISE POUR LES RÉCIFS CORALLIENS



MINISTÈRE DES OUTRE-MER

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

PLUS D’INFORMATIONS

- > [ACCUEIL](#)
- > [ACTUALITÉS](#)
- > [L'IFRECOR](#)
- > [DOCUMENTATION](#)
- > [GALERIE](#)
- > [CONTACT](#)

RECHERCHER

NOUS SUIVRE



NOUS CONTACTER

Je consens à ce que IFRECOR.FR collecte mes coordonnées par l’intermédiaire de ce formulaire.

[SEND MESSAGE](#)